DEPARTEMENT VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT APT

DELIBERATION N°2015/003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF 425 CHEMIN PERUSIER 84300 TAILLADES

SEANCE DU 11 FEVRIER 2015

SYNDICS TITULAIRES		6
QUORUM		4
SYNDICS PRESENTS		5
VOTES	POUR	5
VOTES	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

PRESENTS: Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire: PONCET Norbert- CALVIERE Gérard - DEVINE Marc

Excusé : PECOULT Jocelyn

Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis

Excusé: LIENS Charles

L'an deux mille quinze et le onze février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet:

Statuts du personnel

<u>Le Président expose</u>: l'association syndicale, est dotée de statuts du personnel, dont la dernière mise à jour date du 12 décembre 2012.

============

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, avec notamment la nouvelle loi encadrant la prise en charge de stagiaires au sein de l'association, une nouvelle version de ces statuts a été rédigée.

Elle fixe les droits et devoirs de l'ensemble des agents, cadres et non cadres ainsi que les modes de recrutement et de rémunération.

<u>Ouï l'exposé du Président</u>: la commission syndicale approuve la nouvelle version des statuts du personnel et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

Pièce jointe : Statuts du personnel